



PROCÈS VERBAL

Assemblée Générale ordinaire élective du Comité de Vendée de tir à l'arc

vendredi 25 octobre 2024

Clubs présents ou représentés : Archers Club Aizenay, Beauvoir, Amicale du Beignon-Basset, Archers Chantonnaisiens, Tir à l'Arc Fontenaisien, Archers de Grosbreuil, La Châtaigneraie, Les Garna'Archers, La Rabatelière, Archers de la Chouannerie, Les Sables d'Olonne, Archers Richelieu, Archers de la Digue, Archers du Haut Bocage, Cie Archers Saint Georges, Archers de Sainte Foy, Archers de Saint Gilles, Archers Montois

Clubs excusés : Archers Saint Aubinois

Clubs absents : Barbâtre, Archers Challandais

L'assemblée est présidée par Pascal LAPKINE en qualité de Président.
Stéphanie VANDENBUSSCHE est secrétaire de séance.
Chantal MORA-TÂCHE, secrétaire générale est excusée.

L'ensemble des membres étant présents ou représentés, l'assemblée peut valablement délibérer. (84 voix sur 95)

Ordre du jour :

- I Allocation de bienvenue de Pascal LAPKINE
- II Lecture du PV de la précédente A.G. et vote,
- III Rapport moral de fin d'olympiade et vote,
- IV Rapport d'activité de fin d'olympiade et vote,
- V Rapport des différentes commissions,
- VI Présentation du compte de résultat partiel arrêté au 31 août 2024 et vote
- VII Championnat départemental 18M
- VIII Bilan du Championnat de France Elite/Adultes au Vendespace
- IX Questions diverses
- X Présentation des candidats (es) au nouveau Conseil d'Administration et vote,
- XI Election du nouveau (elle) président(e),
- XII Clôture de l'assemblée générale par les Présidents,
- XIII Verre de l'amitié

Ouverture de séance : 20h05

Pascal remercie les clubs de leur présence.

I Allocution de bienvenue de Pascal Lapkine (Annexe 1)

II Lecture du PV de la précédente A.G. et vote

Pascal demande si quelqu'un souhaite la lecture orale du PV de la précédente AG. Personne ne le souhaite. Une personne demande pourquoi Diane HOARAU est absente. Pascal explique qu'elle a démissionnée.

☞ Adopté à l'unanimité.

III Rapport moral de fin d'olympiade et vote

Pascal présente le rapport moral (annexe 2) pour l'année 2024 (du 01/01 au 31/08/2024).

Question : comment faire correspondre une disponibilité de terrain et une date pour l'inscription de la FFTA : la peur est d'inscrire le concours et de ne pas avoir le terrain au final.

Réponse de Pascal : je change régulièrement les dates des compétitions sur l'extranet fédéral. Dans ce cas, aucune pénalité ne sera facturée au club par la FFTA. À l'avenir, cette compétence sera celle du Comité Régional.

Les présidents de club s'interrogent sur le manque de bénévoles et les problèmes de matériel. Discussion rapide autour du sujet.

☞ Adopté à l'unanimité.

IV Rapport d'activité de fin d'olympiade et vote

Chantal MORA-TÂCHE étant absente, c'est Stéphanie VANDENBUSSCHE qui lit son rapport (annexe 3).

☞ Adopté à l'unanimité.

V Rapport des différentes commissions

- Arbitrage :

Gaël RABALLAND, absent, excusé, son rapport est lu par Pascal LAPKINE (annexe 4).

Remarque remontée de la PCRA : pour une meilleure organisation dans la répartition des arbitres lors d'une compétition, elle remercie les clubs d'envoyer le nombre de départ et de cibles.

Question : comment ?

Idée de l'assemblée : au moment où les clubs remplissent le tableau des souhaits de dates de compétition, il serait intéressant d'indiquer le nombre de départ et de cibles.

Rectifications :

Sur 21 clubs en Vendée, 4 clubs n'ont pas d'arbitre, il faut rajouter à la liste Saint Jean de Monts.

Pour la formation aux premiers secours, à charge pour le comité 85 de prévoir un budget de formation pour l'ensemble des arbitres de Vendée.

Pour les concours il faut indiquer le nombre de départs sur le mandat.

- Commission pour le matériel :

Rappel : Ne pas oublier de mettre les cales pour la stabilité des chevalets.

- Point sur les récompenses, médailles :

Nombre en stock :

Cordons : 279

Trophée homme : 2

Trophée femme : 20

Peluches : 109

Médaille OR : 186

Médaille ARGENT : 165

Médaille BRONZE : 279

Question : faut-il toujours un arbitre dans le club pour l'organisation d'un concours ?

Réponse : oui au moment de l'inscription du concours. Cependant, si l'arbitre ne reste pas dans le club ou est devenu « en sommeil », le concours reste valide.

Remarque : Gaël a envoyé un message aux arbitres vendéens pour trouver une personne pour prendre la relève. A suivre.

VI Compte de résultat partiel (annexe 5)

Pascal présente le compte de résultat partiel, du 01/01 au 31/08/2024.

Rappel : la comptabilité du CD85 est en année civile pour faciliter les demandes de subvention par exemple.

Il sera nécessaire de faire une AG pour présenter les comptes annuels arrêtés au 31/12/2024.

☞ Adopté : pour 78 voix, abstention 6.

VII Championnat départemental 18M

Il aura lieu les 25 et 26 janvier 2025 aux Sables d'Olonne.

VIII Championnat de France Adultes/Elite au Vendéospace de février 2024.

Pascal nous fait un compte-rendu financier (annexe 6). Il remercie de nouveau tous les bénévoles, les sponsors et les soutiens divers.

IX Élection du délégué représentant les clubs de Vendée à l'AG de la FFTA

L'AG de la F.F.T.A. aura lieu le 07/12/2024

☞ Personne ne se propose

X Questions diverses

- Proposition de Christophe LEBAS. :

Il propose une formation pour les archers en arc à poulies. Pascal lit sa proposition.

Tarif : 60€/archer/journée de formation (repas non compris)

Questions : est ce que ça pourrait être pris en charge ou en partie par le CD85 ?

Combien d'archers tirent en arc à poulies dans le département ? et pourquoi ne pas le proposer aux arcs classiques ?

Réponse de Pascal : ce sera au nouveau bureau du CD85 de décider.

- Pourquoi ne voit-on pas d'articles de journaux, plus de photos sur le site du CD85 ?

Réponse : parce que personne n'en envoie ! Ce n'est pas à la personne qui gère le site de penser à tout ce que les gens veulent y mettre.

- Infos données par l'assemblée concernant la FFSA :

Si les archers viennent en compétition dans un club, pour que les résultats soient pris en compte, il faudra que le club soit affilié à la FFSA.

XI Présentation des Candidats(es) au Conseil d'Administration

Les candidats sont :

- Jean-Claude BARRETEAU
- Anne-Gaëlle BEGOC
- Jean DE RUFFRAY
- Mickaël EISENBETH
- Pascal GRUDE
- Jean-Pol MILLIER
-

Chacun se présente.

Les scrutateurs sont ; Cédric MARTIN, Morgane FILLON, Marina CHIRON

Vote à bulletin secret.

Les résultats sont les suivants :

- | | |
|-------------------------|---------|
| ○ Jean-Claude BARRETEAU | 78 voix |
| ○ Anne-Gaëlle BEGOC | 84 voix |
| ○ Jean DE RUFFRAY | 84 voix |
| ○ Mickaël EISENBETH | 64 voix |
| ○ Pascal GRUDE | 75 voix |
| ○ Jean-Pol MILLIER | 74 voix |

Tous les candidats sont élus.

XII Election du nouveau président

Le nouveau bureau se retire afin de faire une proposition.

Le président proposé est Jean-Pol MILLIER.

► Votes : NUL 4 voix, CONTRE : 17 voix, POUR : 63 voix

Jean-Pol MILLIER est élu Président du Comité Départemental de Vendée de Tir à l'Arc

Pascal remet les clés et les affaires appartenant au CD85 ainsi que les archives papier jusqu'en 2013 et une clé USB pour les archives informatisées de 2013 à aujourd'hui détenues par Chantal.

Mot du Président Jean-Pol :

« Merci à tous. Le choix du président a été difficile à prendre dans le groupe. Il remercie l'ancienne équipe. Il précise qu'ils vont essayer de faire au mieux en souriant. Il précise qu'à 6, cela va être difficile car pas assez nombreux. Ils vont essayer de recruter. Ils vont organiser une réunion afin de définir l'organisation en fonction des compétences de chacun. »

XIII Clôture de l'assemblée

Pascal remercie tout le monde pour l'écoute et les échanges.

Il souhaite tout le bien à la nouvelle équipe et précise qu'il sera disponible pour répondre aux besoins et questionnements.

Il clôture la séance autour d'un pot de l'amitié.

Fin de séance à 22h45.

Le Président sortant
Pascal LAPKINE

La Secrétaire de séance
Stéphanie VANDENBUSSCHE





BIENVENUE

Je vous remercie d'être présents à cette assemblée générale et c'est avec beaucoup d'émotion que je prends la parole ce soir.

Cette année nous a apporté son lot de difficultés mais aussi de joies immenses.

Les membres du Comité en collaboration avec les clubs ont essayé d'œuvrer pour que les archers Vendéens puissent être fier de leur discipline et de leur département.

L'organisation, la construction et l'engouement collectif pour la réalisation du Championnat de France Elite et Adulte au Vendespace montre la force, la richesse quand unissant nos compétences nous pouvons vivre des moments privilégiés en Vendée.

Je profite de ce moment pour remercier tout particulièrement l'engagement du Département et

de ses collaborateurs, dans le soutien pour ce CFE A.

En contrepartie l'énergie déployée pour cela et aussi les différents engagements individuels pour des Jeux Olympiques de Paris, nous ont affaiblis dans notre organisation au sein du Comité.

Et comme nous sommes rentrés dans une nouvelle Olympiade, le changement des élus du comité nous a semblé opportun.

Ce soir, sera ma dernière prise de parole en tant que président du Comité de Vendée de tir à l'arc et merci à tous ceux qui ont œuvré avec moi au sein de cette organisation.

Merci à l'ensemble des archères et des archers dans nos échanges, nos discussions et de notre partage de notre passion du Tir à l'ARC.

Merci à vous

Pascal LAPKINE



RAPPORT MORAL A.G.2024

Bonsoir à tous pour ma dernière et aussi celle des élus à cette assemblée générale du Comité Départemental.

Vous voudrez bien excuser Mme Chantal MORA TACHE (secrétaire) et M. Gaël RABALLAND responsable arbitre du département qui seront absent à cette A.G. pour des raisons médicales.

Cette année 2004 pour le comité fût une année particulière.

L'organisation du Championnat de France Elite Adulte au Vendespace en mars nous a occupé physiquement et émotionnellement.

L'engagement vendéen fût à la hauteur de nos ambitions et le nombre de bénévoles plus de 130 montre cette richesse.

Je remercie tous les acteurs pour la réussite totale et exemplaire de ce CFE A.

Et les jeux Olympiques ont pris la place dans l'esprit et le temps de nos élus et autres archers.

Une mention particulière à Cédric Martin qui a participé en tant qu'arbitre officiel au Jeux de Paris.

Et à tous les bénévoles qui ont œuvré pour la réussite de ce moment magique.

L'évolution du Comité Régional a contribué à dévorer notre disponibilité de temps de libre, et nos perceptions de la posture d'élus entre élus.

L'ensemble des ces raisons ont contribué à un mode de fonctionnement plus calme, mais vivant.

Être élu au sein d'un comité ou autre c'est sortir d'une idéologie intellectuelle, d'un sectarisme qui alimente et génère un environnement négatif.

L'acceptation de l'autre en tant que différent ne veut pas dire que la minorité à raison. Un comité doit aller dans le sens de la collectivité et non de l'intérêt personnel.

Tous les élus du département remercient les bénévoles, les sportifs pour engagement et leur aide tout au long de ces années.

Je tiens à remercier au nom du Comité l'ensemble de nos partenaires qui nous soutiennent.

Nos finances en cette fin d'année 2024 sont pour le moins correctes

Au crédit Mutuel :

SITUATION

COMpte COURANT ASSOCIATION 
COMITE DE VENDEE DE TIR A L'ARC
39031 000213509 01 **+2 823,26 EUR**

LIVRET BLEU ASSOCIATION 
COMITE DE VENDEE DE TIR A L'ARC
39031 000213509 02 **+17 665,08 EUR**

SOIT UN SOUS TOTAL DE 20 488.34
Au Crédit Agricole

Sélectionnez le compte émetteur



 COMITE DE VENDEE DE TIR A L'ARC Compte courant n° 73989376606	1 118,49 €
 COMITE DE VENDEE DE TIR A L'ARC Livre Engagé Sociétaire n° 73994893995	6 530,68 €
 COMITE DE VENDEE DE TIR A L'ARC Compte courant n° 73999660069	92,00 €

Activer Windows

SOIT UN SOUS TOTAL DE 7 741.17

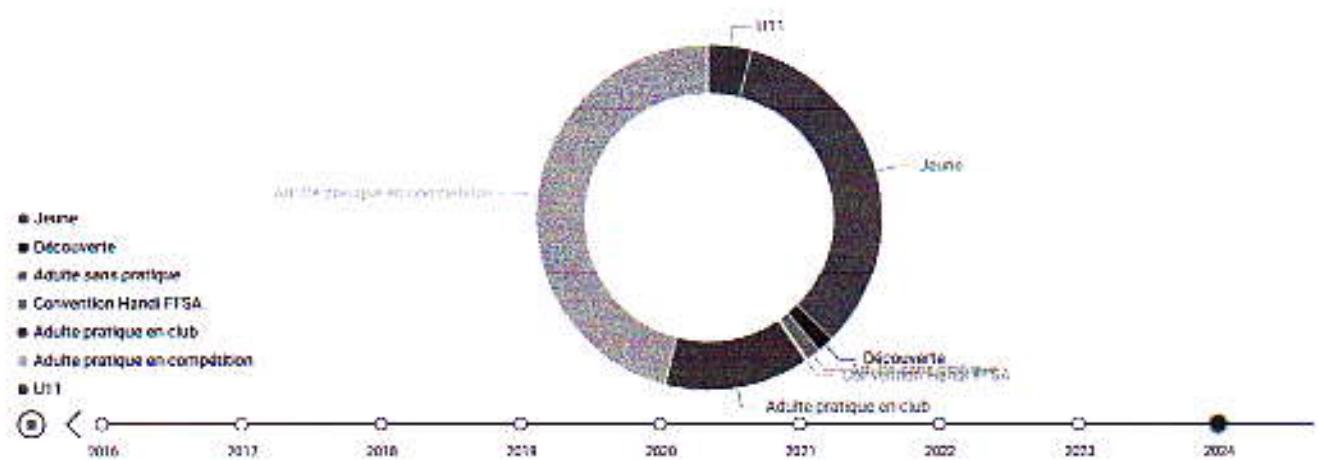
Soit un total de 28 229.51 le 24/10/20

Les licenciés pour l'année 2024

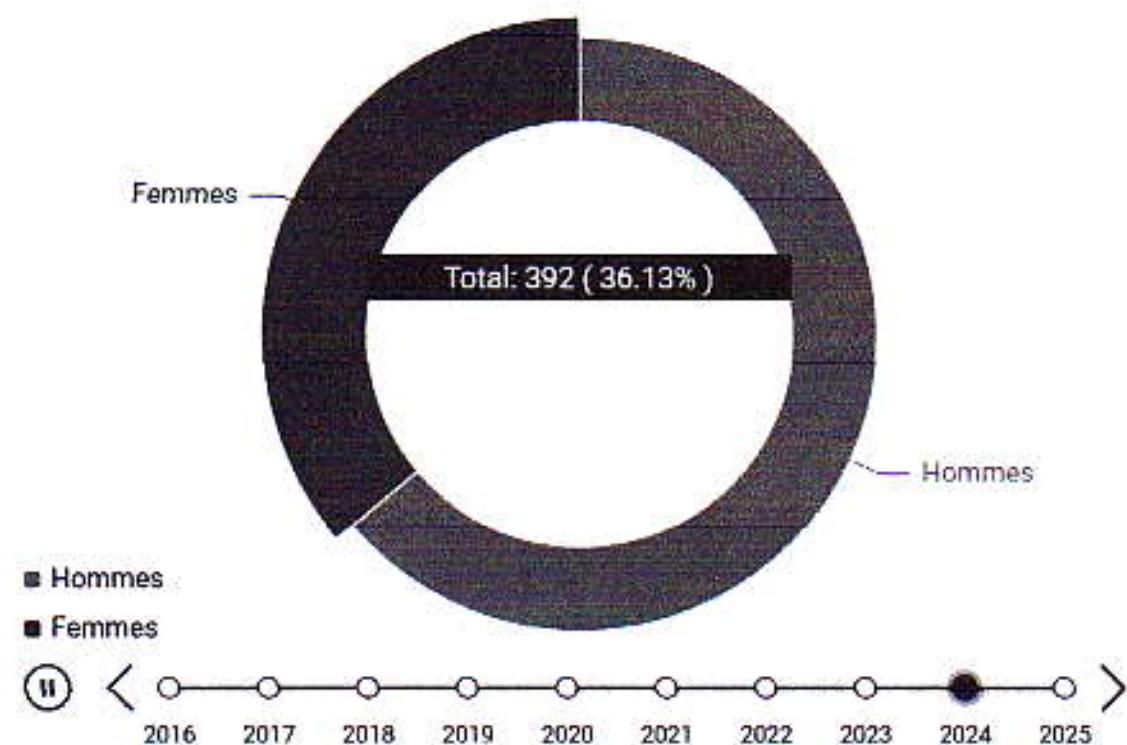
Type de licence	Saison actuelle	Saison 2024	Saison 2023	Saison 2022	Saison 2021	Saison 2020
Adulte pratique en club	194	147	113	102	74	83
Adulte pratique en compétition	521	498	460	368	321	393
Adulte sans pratique	14	15	16	17	10	10
Convention Handi FFH	1	7	-	1	1	1
Convention Handi FFSA	1	2	1	2	2	2
Découverte		17	31	24	10	2
Jeune	351	362	378	365	310	329
Poussin			64	32	35	31
U11	53	44	-	-	-	-
TOTAL	1134	1085	1063	911	763	859

Type titre ATP	Saison actuelle	Saison 2024	Saison 2022	Saison 2021
Découverte	-	-	24	10
Run Archery	4	2	-	-
TOTAL titre ATP	4	2	24	10
TOTAL titre ATP & Licences	1138	1087	935	773

Répartition des types de licences

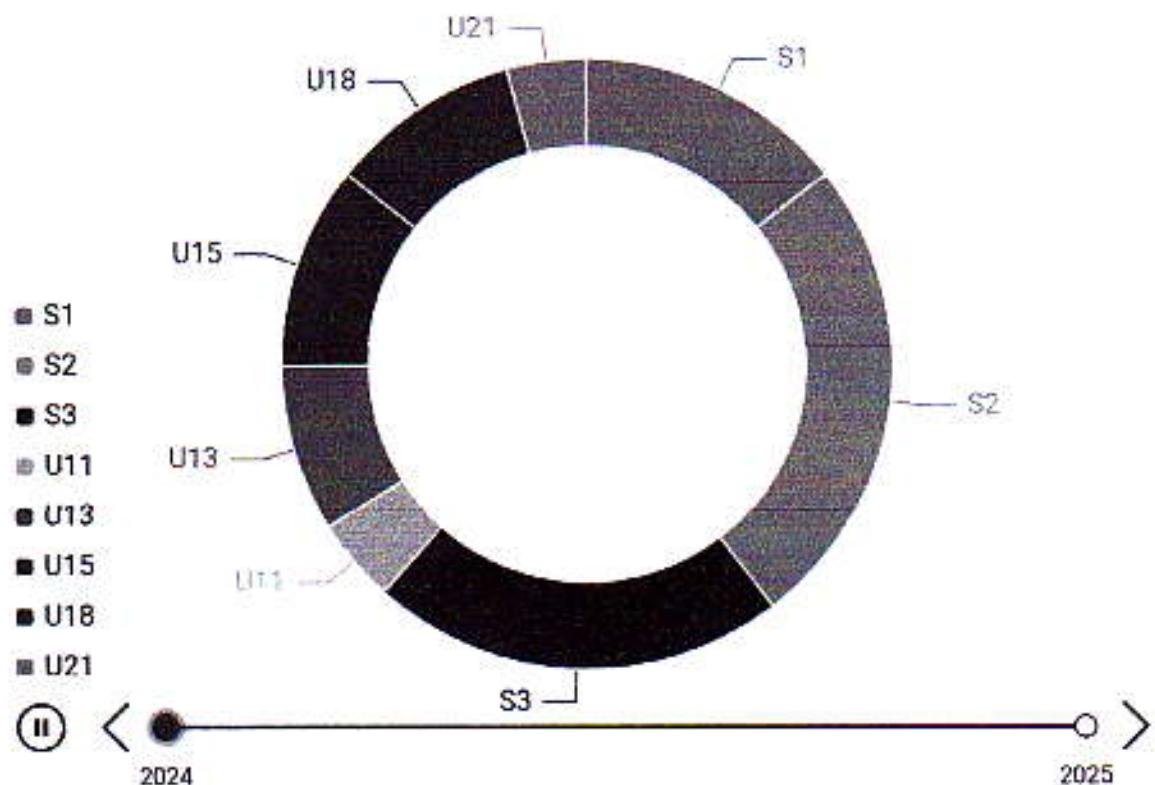


Répartition des licenciés hommes/femmes



Catégories d'âge sportif	Saison actuelle			Saison 2024		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
S1	107	60	167	94	59	153
S2	199	83	282	199	72	271
S3	202	65	267	181	54	235
U11	36	17	53	31	17	48
U13	46	32	78	53	41	94
U15	59	50	109	64	52	116
U18	51	71	122	44	64	108
U21	14	28	42	22	23	45
TOTAL	714	406	1120	688	382	1070

Répartition des catégories âge sportives



Catégories âge	Saison actuelle			Saison 2024		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
U11	36	17	53	31	17	48
U13	46	32	78	53	41	94
U15	59	50	109	64	52	116
U18	51	71	122	44	64	108
U21	14	28	42	22	23	45
Sénior 1	108	61	169	94	60	154
Sénior 2	201	87	288	203	77	280
Sénior 3	204	69	273	182	58	240

Les différents rapports :

En l'absence de Gaël je vous présenterais mon rapport au niveau arbitral et du matériel.

Je vous proposerais après les votes de confiance un projet de formation et je vous demanderai aux présidents présents de se positionner.

Les compétitions

Nous constatons une baisse significative des concours extérieur, toutes disciplines confondues, à étudier si cela continuera dans les années à venir ?

Les clubs :

Rien de particulier, l'engagement de chacun montre la vitalité de notre sport.

Un effort a été fait au niveau de l'arbitrage, il faut continuer, maintenant ce sont les encadrants diplômés qui vont nous manquer dans les années à venir, donc motivons nos jeunes encadrants à se former.

Le Comité souhaite que chaque club puisse continuer à se diversifier dans les pratiques sportives afin de ne pas être sur un modèle stéréotypé de tir, la diversité apporte la richesse aux uns et aux autres.

Pensons à élire notre représentant pour l'Assemblée générale de la FFTA pour 2025

Nos Projets :

Je laisserai le soin à la nouvelle équipe d'élus d'aborder cela.

Pour ma part je vais me consacrer à ma passion et me lancer sûrement dans d'autres défis.

CONCLUSION :

« La différence entre ce que tu as et ce que tu veux, c'est ce que tu fais »

Citation auteur inconnu

Au nom du Comité Départemental de Vendée de Tir à l'Arc, je tiens à vous remercier pour votre engagement et MERCI à toute l'équipe du Comité Départemental. Merci encore à vous toutes et tous.

Le président Pascal LAPKINE



**COMITÉ DÉPARTEMENTAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE DU 25 OCTOBRE 2024
RAPPORT D'ACTIVITÉ DE FIN D'OLYMPIADE**

Archers et Archères Vendéens je vous salue !

Tout d'abord, vous voudrez bien excuser mon absence de ce soir pour raison de santé. Croyez bien que je regrette sincèrement de ne pas être là pour cette dernière assemblée générale.

Je remercie Stéphanie de parler en mon nom.

12 années de Secrétaire Générale au Comité Départemental, 3 olympiades, 1 championnat de France Jeunes et 1 magnifique championnat de France Élite et Adultes en clôture, effacent les quelques mauvais moments, les éternels mécontents et les « y'a qu'à, faut qu'on ».

La plus belle récompense, pour moi aura été de remettre les médailles au championnat de France Élites et Adulte en mars dernier.

Un immense merci à Pascal, Stéphanie, Gaël, Patrick, Emmanuel et Frédéric et je n'oublie personne, pour leur aide précieuse et leur bienveillance.

Vie du Comité

L'instauration d'un planning prévisionnel pour les concours 18M en salle depuis trois ans, planning que je vous envoie pour vous positionner permet à la majorité d'entre vous de jouer le jeu et certains déplacent leur date. Il est important que tout le monde réponde afin de visualiser très vite les demandes. En dernier recours, c'est le président qui valide les dates auprès de la FFTA.

Je pense que vous devrez continuer à le faire dans les années à venir. Il y aura des difficultés et certainement les clubs devront accepter qu'il y ait deux concours le même weekend ou certains devront s'associer.

Il vous faudra recruter davantage de personnes au Comité, car 6 élus est le minimum pour exister au niveau de la FFTA.

Je vous rappelle encore une fois avant de partir, que le Comité c'est vous et qu'il est le reflet de votre investissement à tous. Que sans le Comité, il ne peut pas y avoir de championnats départementaux entre autres.

Dossier subventions : en raison du dernier championnat de France, aucune autre action n'a été engagée et aucune subvention n'a été demandée ce qui vous dispensera d'établir les bilans, travail fastidieux et compliqué quand on n'a pas tous les éléments.

Statuts

Les statuts de la FFTA ont été validés l'an dernier. Ceux du Comité Régional des Pays de la Loire vont être présentés lors de l'AG élective du 16 novembre prochain.

À charge pour le prochain bureau de se mettre en conformité.

Il n'y a plus d'élection de délégués au niveau du CD pour les AG fédérales.

Les concours départementaux

Rappel : Pour être support d'un concours départemental, il faut en faire la demande auprès du CD. Si la candidature est retenue, il faut respecter le cahier des charges. Pour le concours Départemental à 18 m de fin janvier, je reste à la disposition du nouveau bureau pour aider à la sélection des archers. Pour rappel le championnat aura lieu le dernier weekend de janvier 2025 aux Sables d'Olonne qui dispose de 14 cibles soit 56 jeunes le samedi et 56 adultes le dimanche.

Le Championnat de France Élite et Adulte

Merci encore aux 12 clubs régulièrement présents et partie prenante dans l'organisation de ce championnat. Merci aux 130 bénévoles également. Cela a été une belle réussite et une belle image des clubs vendéens.

JO 2024 Paris

Cela fut des JO grandioses dans les plus beaux sites historiques de la Capitale. Le choix des Invalides pour le Tir à l'arc a été lumineux, mettant bien en avant notre sport, si peu médiatisé d'habitude.

Cela a généré une demande plus importante au niveau des clubs. Il faudra penser à former des entraîneurs, peut-être ouvrir de nouveaux clubs pour ne pas perdre ce bel élan.

Le chapitre du Comité départemental se termine pour moi, j'espère de tout cœur que le livre de cette belle aventure en aura beaucoup d'autres.

Je vous remercie de votre attention.

Chantal MORA-TÂCHE



Rapport Commission des Arbitres de Vendée
AG Comité de Vendée du 25 Octobre 2024
Maison des Sports - La Roche sur Yon

➤ **Nombre d'arbitres actifs et situation en Vendée**
27 arbitres actifs dont 2 jeunes arbitres

1 arbitre de la région parisienne, Nature/3D, a rejoint la Vendée, à La Roche sur Yon
2 sont en formation, 1 aux Sables d'Olonne et 1 jeune arbitre à Beauvoir sur Mer
1 entre en formation cette année, de Montaigu

Sur 21 Clubs en Vendée, 4 n'ont pas d'arbitre cette saison : Barbâtre, Les Magnils Reigniers et St Aubin des Ormeaux + St Jean de Noirlac.

Merci aux différents clubs de penser à la relève et de renforcer le nombre d'arbitres dans vos clubs.
Le temps de formation est supérieur à 1 an quelle que soit l'option choisie.

Attention également au recyclage annuel des arbitres. Si le recyclage n'est pas fait, l'arbitre passe en inactif et le club ne peut plus inscrire de concours.

Prochainement, tous les arbitres devront avoir une formation aux « Gestes de Premiers Secours »

➤ **Les Mandats**

A envoyer aux arbitres de votre compétition => *Il y a 6 clubs n'ont pas le ad. mail des arbitres*

N'oubliez pas les mentions obligatoires ... En plus du N° d'agrément du club

Rappel règlement :

« B.1.1 LES INSCRIPTIONS Pour la bonne information de tous, et particulièrement des arbitres, les invitations (mandats) devront comporter : - l'heure d'ouverture du greffe ; - l'heure de l'inspection du matériel, de l'entraînement, du début des tirs ; - la forme de l'entraînement (3 vélées), pour le tir à l'Arc extérieur et le tir à 18m ; - la forme du concours (précise 1440 ; tir à l'Arc extérieur avec finales ou non pour la discipline internationale (indiquer les regroupements proposés) ; tir à 18m 2x18m et /ou 2x25m avec finales ou non (indiquer les regroupements proposés) ; - Tir en Campagne : nombre de cibles, distances connues et /ou distances inconnues ; - Tir Nature et 3D : nombre de départs parcours identiques ou non identiques ; - Tir à 18m : les blasons utilisés »

Lors de vos envois des mandats par mail, merci d'indiquer dans le nom de fichier « club et date du concours »

Idem pour les fichiers « résultats » issus de Résult'Arc

Si vous ne m'envoyez pas les résultats, ils ne seront pas affichés sur le site du Comité.

➤ **Nombre d'arbitres pour un concours :**

Pour un concours dominical, il faut au minimum :

1 arbitre pour 7 cibles en Salle et en Extérieur
4 en parcours (Campagne, Nature et 3D)

Merci donc à tous de m'indiquer le nombre de cibles pour vos concours en début de saison pour affecter le bon nombre d'arbitres dès le début. + nb de départ

Demande ancienne et répétitive et toujours sans réponse de beaucoup de clubs...

➤ **Quelques rappels :**

- Respect des mandats : tir ABC (couloir 5m) ou ABCD (couloir 4m) pour l'extérieur.
 - Terrain : vérification des différentes lignes, et N° de cibles à 4m.
 - **Tenue pour les podiums** : les archers doivent être en tenue de club ou blanche, sinon ils ne montent pas sur le podium. Cela est valable également pour les disciplines de parcours.
- **Manuel de l'Arbitre :**
La dernière mise à jour est de Décembre 2023 Une nouvelle mise à jour arrive...
- A noter que, dorénavant les décrets et interprétations sont applicables immédiatement entre deux mises à jour des « Règlements Sporlife et Arbitrage » comme dernièrement concernant les tenues lors des concours dominicaux.
- **Calendrier Arbitrage :**
Bonne réactivité dans l'ensemble des arbitres vendéens pour établir les différents calendriers.
- **Championnat de France Elites et Adultes au Vendéspace à Mouilleron le Captif en 2024**
Une belle réussite ! *Pascal => remercier les arbitres de Vendée et préciser à Virginie et la FFRA nous a remercié*
- **Jeux Olympiques à Paris : Participation à l'arbitrage de Cédric Martin de Montalgu**
Mémorable !

A noter que je reste disponible au téléphone s'il y a un problème à régler.
Les arbitres le savent et m'appellent si le besoin se fait sentir même pendant les compétitions.

Gael Raballand

**Rapport Commission Matériel – Site Comité
AG Comité de Vendée du 25 Octobre 2024
Maison des Sports - La Roche sur Yon**

Rappels concernant le matériel du Comité et du site web

- Les réservations se font correctement et la prise et retour du matériel se passent bien généralement. N'oubliez pas de prendre rendez-vous avant de venir. Pascal a assuré ...
- Le matériel est en bon état général.
Les feux sont neufs mais pour rappel, le chargement des batteries est de 24heures et non une nuit !
- Les chevalets doivent être utilisés avec les cales en bois, ce qui assure une tenue correcte de l'ensemble une fois montés.
Les buttes doivent être maintenues par un autre archer lors de l'arrachage des flèches afin de préserver les chevalets.
Si un chevalet doit être réparé, merci de m'indiquer son N° et le mettre de côté au local du CD et éviter ainsi une remise dans le circuit. Envoyer moi un mail, merci
- N'hésitez pas à envoyer vos infos, photos et annonces au Comité pour mise en ligne sur le site web. C'est à vous de faire vivre le site du Comité.
- Lors des changements de bureau dans vos clubs : Merci d'envoyer vos PV d'AG au Comité pour la composition des nouveaux bureaux ainsi que les coordonnées postales, téléphoniques et mail du nouveau président afin de mettre à jour les fichiers du Comité et le site internet.
- Idem si changement de Logo pour un club
- Où sont les deux anciennes banderoles du Comité Départemental ?

Gael Raballand

CD tir à l'arc

du 01/01/2024 au 31/08/2024

COMPTE DE RESULTAT

Export Excel depuis le 23/10/2024

	Montants	Détails	Produits	Montants	Détails
Charges					
60-Achat	1 121,64 €	70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises		366,00 €	
Achats d'études et de prestations de services	315,00 €	+ Prestation de services		0,00 €	
Achats n°20 stockés de matières et de fournitures	0,00 €	vente de marchandises		136,00 €	+
Fournitures non stockables (eau, énergie)	0,00 €	Produits des activités annexes		230,00 €	+
Fourniture d'entretien et de petit équipement	276,44 €	+		0,00 €	
Autres fournitures	530,20 €	+		0,00 €	
61 - Services extérieurs	689,43 €	74- Subventions d'exploitation		2 400,00 €	
Sous-traitance générale	0,00 €	Etat: ANS, ARS, ...		0,00 €	
Locations	452,00 €	+		0,00 €	
Entretien et réparation	0,00 €	Région(s):		2 000,00 €	-
Assurance	237,43 €	+		0,00 €	
Documentation	0,00 €			0,00 €	
Divers	0,00 €	Département(s):		0,00 €	
62 - Autres services extérieurs	260,86 €			0,00 €	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0,00 €	Communautés:		0,00 €	
Publicité, publication	40,00 €	+ subvention communauté de communes et agglomération		0,00 €	
Déplacements, missions	185,71 €	+		0,00 €	
Frais postaux et de télécommunications	0,00 €	Organismes sociaux (à décalier):		0,00 €	
Services bancaires, autres	35,15 €	+		0,00 €	
63 - Impôts et taxes	0,00 €	Fédération		0,00 €	
Impôts et taxes sur rémunération	0,00 €	Fonds européens		0,00 €	
Autres impôts et taxes	0,00 €	ASp		0,00 €	
64- Charges de personnel	0,00 €	Autres réceptes (saisies):		400,00 €	+
Rémunération des personnels	0,00 €			0,00 €	
Charges sociales	0,00 €	75 - Autres produits de gestion courante		179,00 €	+
Autres charges de personnel	0,00 €	Dont cotisations		0,00 €	
65- Autres charges de gestion courante	468,00 €	+ 76 - Produits financiers		0,00 €	
66- Charges financières	0,00 €	77 - Produits exceptionnels		0,00 €	
67- Charges exceptionnelles	0,00 €	78 - Reprises sur amortissements et provisions		0,00 €	
68- Dotation aux amortissements [provisions pour renouvellement]	618,00 €	+ 79 - Transfer de charges		0,00 €	
TOTAL DES CHARGES	3 157,93 €		TOTAL DES PRODUITS	2 944,00 €	
86- Emplois des contributions volontaires en nature	0,00 €	87 - Contributions volontaires en nature		0,00 €	
Secours en nature	0,00 €	Dons en nature		0,00 €	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0,00 €	Prestations en nature		0,00 €	
Personnel bénévole	0,00 €	Bénévolat		0,00 €	
TOTAL DES CHARGES	3 157,93 €		TOTAL DES PRODUITS	2 944,00 €	
Résultat : -213,93 € (sans ukens et sans Chpt fée de Fév 2024)					

- Annexe 5 -



VENDÉE
LE DÉPARTEMENT

COMpte-rendu financier de l'ACTION⁽¹⁾

Cette technique d'autoévaluation dans les systèmes de gestion de la qualité est très utilisée pour évaluer les processus de production. Elle peut s'implémenter dans un système de gestion de la qualité.

Objet de la subvention

Date et lieu de l'action:

Chromosomal Segregation / Cytokinesis

Endoplasmic reticulum (ER) membrane
Endoplasmic reticulum (ER) membrane

Montante pesos	Montante dólares	Montante pesos	Montante dólares
21,000	27241.160%	0	0.0000
8000	1000		
14,000	167831		
2000	3500	5000	6200
5000	61401.90%	8874	10000
10000	12500		

comme rec. 1500 2000
rec. like 14
comme rec. 1500
1500 1500
1500 2236 3500 ?
62 Autres services extérieurs
1500 1469
1500 600
1500 1500

Proyecto mareas naturales	Proyecto mareas naturales	Proyecto mareas naturales
100	100	100
40	40	40
20	20	20
0	0	0
100	100	100
80	80	80
60	60	60
40	40	40
20	20	20
0	0	0
100	100	100
80	80	80
60	60	60
40	40	40
20	20	20
0	0	0
100	100	100
80	80	80
60	60	60
40	40	40
20	20	20
0	0	0

TOTAL GENERAL OFFS CHARGES 139,500 ISSUES 155,613
46,314

ANNEXES AU COMPTE-RENDU FINANCIER DE L'ACTION⁽⁴⁾

ANNEXE 1

Commentaires sur les écarts entre le budget prévisionnel et la réalisation de l'action

I. Quelles ont été les règles de remboursement des charges induites relatives à l'action subventionnée (tableau indiquant les critères utilisés pour la vérification des charges induites par l'action)

La tarification de l'action est celle des achats d'articles de culture nécessaires à la réalisation du projet

II. Veuillez indiquer et justifier les écarts constatés entre le budget prévisionnel et la réalisation de l'action

Le budget initial est basé sur le principe de bénévolat. Les bénévoles sont payés à la fin de l'année. Ces achats ont été dépassés, et l'ordre initial a été dépassé, qui nécessite d'arrêter le bénévolat, ce qui a été fait.

III. Quelles sont les contributions volontaires (autres que celles prévues au budget) à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ?

Les bénévoles ont été bénévoles pour le bénévolat, et les bénévoles ont été bénévoles pour le bénévolat.

IV. Avez-vous des observations à faire sur le compte-rendu financier de l'action subventionnée ?

Notre action a atteint son objectif de sensibiliser à la culture et à l'art. Nous avons atteint notre objectif de sensibiliser à la culture et à l'art.

ANNEXE 2

Informations qualitatives décrivant notamment la nature des actions entreprises et les résultats obtenus par rapport aux objets initiaux du projet

I. Les objectifs de l'action ont-ils été atteints ?

Les objectifs de l'action ont été atteints.

Tant au niveau de l'espèce que de la localisation de cette espèce.

II. Veuillez donner spécifiquement les détails.

Spécifiquement, une sérienne envoi de finance à l'ADOC et à la préfecture.

III. Veuillez indiquer les autres informations que vous jugerez pertinentes.

Sur la base de cette liste, le conseil d'administration a déclenché le conseil d'administration et les membres du conseil, pour la préfecture et les élus de la préfecture.